



# MORTIER EXPANSIF DEMOLISSEUR DES ROCHES ET BETONS

PERIMETRE

Quand le bâtiment va !



## HARDIX

### PROPRIETES

**HARDIX** est un **ciment expansif** alliant **rapidité et précision**.  
**HARDIX** est un **éclateur non explosif** pour tous les matériaux durs et compacts.

**HARDIX** agit en développant une **montée en pression** à volume constant supérieure à **15 Mpa** largement suffisante pour **fissurer** le matériau à détruire.

Par exemple, la plupart des **roches** ont une contrainte de rupture inférieure à **10 Mpa** (1000 Tonnes/m<sup>2</sup>)

Le **béton armé**, lui, se rompt pour des pressions de **3 à 5 Mpa** (300 à 500 tonnes M<sup>2</sup>).

**HARDIX** existe en **deux versions** :

- **Bleu** : utilisation hiver 5 à 20 degrés
- **Rouge** : utilisation été 15 à 30 degrés

### DOMAINES D'APPLICATION

- Bétons armés ou non.
- Centrales électriques.
- Complexes pétrochimiques.
- Travaux portuaires, routiers et de tunnel.
- Carrières : extraction de roches tel que Granit, Grès, Marbre.
- Toutes autres structures minérales.
- Ouvrages d'art.
- Tous travaux de démolition pour lesquels l'explosif est interdit.

### MISE EN OEUVRE

Se référer au document technique d'utilisation.

En résumé il faut :

Réaliser **des trous d'un diamètre de 35 à 40 mm sur 80 à 90 % de l'épaisseur** du matériau à détruire.

**L'espacement** entre les trous doit être de **20 cm**.

Dans le cas d'un **béton enclavé**, pratiquer une **saignée** tout le tour de la surface à démolir, afin que la poussée du produit ne fasse pas fissurer des supports non destinés à la démolition.

La quantité **d'eau** à utiliser est **25 à 28 % du poids de HARDIX** soit 3.75 à 4.2 litres pour un kit de 15 kg. Cette proportion peut être modifiée de plus ou moins 3 % afin de ralentir ou d'accélérer l'effet du produit.

La maniabilité du produit est d'environ 5 minutes après malaxage (à 20°C)

**La fissuration est effective** entre 8 et 24 heures suivant la température ambiante.

**IMPORTANT** : Utiliser de l'eau à 15 – 16 ° C.

### CONSOMMATION

Prévoir entre **4 et 10 KG au M<sup>3</sup>** suivant l'armature du béton ou la solidité de la roche.

### SECURITE D'EMPLOI



GHS05



GHS07

**Mention d'avertissement : Danger**

**Composants dangereux : Clinker de Ciment Portland**

H315 : Provoque une irritation cutanée

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H318 : Provoque des lésions oculaires graves

H335 : Peut irriter les voies respiratoires

P261 : Eviter de respirer les poussières.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P333 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

P501 : Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne youtube « Périmètre Bâtiment »

Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet [www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro), rubrique « Produits ». Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit. Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison. DLU 1 AN 24/06/2022